

# Le Compte-rendu du conseil municipal

Lundi 08 juin 2020

L'an deux mil vingt, le 08 juin à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Fublaines dûment convoqués le 29 mai 2020, se sont réunis sous la présidence du Maire, Madame Déborah COURTOIS.

## Etaient présents :

Déborah COURTOIS, Michaël JEGOUDEZ-ALLART, Elodie COMBEAU, Patrick MIKALEF, Helena SIGLER, Pascal COUROYER, Lucie GALLIMARD, Geoffrey WAMBERSIE, Bérénice JOLY, Guy HURISSET, Laure MARTIN, Gwenn LEROUX, Antoine COSTA

Pouvoirs : Odile DELPLANQUE à Bérénice JOLY  
Anne SAUNIER à Lucie GALLIMARD

## Secrétaire de séance :

Elodie COMBEAU

Ouverture de la séance : 19h00

## Ordre du jour :

1. Les délégations du Conseil Municipal au Maire
2. Désignation des représentants de la commune dans les structures intercommunales
3. Détermination des indemnités des élus
4. Constitution des commissions municipales
5. Participations carte Imagine R collégiens et lycéens
6. Désignation des représentants – un titulaire et un suppléant au Conseil Syndical Intercommunal du Canton de Meaux pour la construction et l'équipement d'un externat Médico-Pédagogique et Médico-Professionnel FROT (SI EMP FROT)
7. Questions diverses

### I. Les délégations du Conseil Municipal au Maire

Mme le Maire propose de délibérer sur les délégations du Conseil Municipal au Maire et d'appliquer l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**A l'unanimité des membres présents, les délégations du Conseil Municipal au Maire sont votées pendant la durée de son mandat.**

### II. Désignations des représentants de la commune dans les structures intercommunales

Pour le Syndicat mixte d'adduction d'eau potable de Crécy-la-Chapelle (SMAEEP) :

Titulaires : Mme Déborah COURTOIS et M. Michaël JEGOUDEZ-ALLART

Suppléants : M. Patrick MIKALEF et M. Pascal COUROYER

Pour le Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne (SDESM) :

Titulaires : M. Patrick MIKALEF et M. Pascal COUROYER

Suppléant : M. Michaël JEGOUDEZ-ALLART

Pour l'Association de Service et de Soins à domicile (ASSAD) :

Titulaires : Mme Laure MARTIN et Mme Odile DELPLANQUE

Suppléants : Mme Bérénice JOLY et Mme Anne SAUNIER

Pour le Syndicat intercommunal de Trilport :

Titulaire : Mme Lucie GALLIMARD

Suppléant : Mme Hélène SIGLER

**A l'unanimité des membres présents, les représentants de la commune pour les différentes structures intercommunales sont désignés.**

### III. Détermination des indemnités des élus

Pour une commune de 1 000 à 3 499 habitants, le taux maximal de l'indemnité du maire en pourcentage ne peut dépasser 51,6 %, celui des adjoints de 19.8%.

Après délibération et tenant compte du conseiller municipal délégué, il est établi, que le maire percevra 51.6% de l'indice, les 4 adjoints 18.3% de l'indice et le conseiller municipal délégué 6% de l'indice.

**A l'unanimité des membres présents, les indemnités des élus sont votées.**

### IV. Constitution des commissions municipales

**Pour la Commission Finances et administration générale (budget/personnel) :**

- Mme Déborah COURTOIS

- M. Michaël JEGOUDEZ- ALLART

- M. Patrick MIKALEF
- Mme Helena SIGLER

**Pour la Commission Développement durable et Environnement :**

- M. Geoffrey WAMBERSIE
- Mme Odile DELPLANQUE
- Mme Bérénice JOLY

**Pour la Commission VRD, urbanisme et bâtiments :**

- Mme Déborah COURTOIS
- M. Patrick MIKALEF
- M. Guy HURISSET
- M. Pascal COUROYER

**Pour la Commission Affaires scolaires et petite enfance :**

- Mme Helena SIGLER
- Mme Lucie GALLIMARD
- Mme Anne SAUNIER
- Mme Laure MARTIN

**Pour la Commission Prévention et sécurité :**

- M. Gwenn LEROUX
- M. Guy HURRISET
- M. Geoffrey WAMBERSIE

**Pour la Commission Communication, culture et manifestations:**

- Mme Elodie COMBEAU
- Mme Helena SIGLER
- Mme Bérénice JOLY
- Mme Anne SAUNIER
- Mme Laure MARTIN
- M. Antoine COSTA

**A l'unanimité des membres présents, la constitution des différentes commissions municipales sont votés.**

## V. Participation Carte Imagine R collégiens et lycéens

Mme le Maire rappelle à l'assemblée le montant de la carte Imagine R pour l'année scolaire 2019/2020, soit 350€ (trois cent cinquante euros).

Ce montant restera identique pour 2020/2021.

Pour les collégiens, l'année précédente la mairie prenait en charge 50 euros, le conseil départemental ayant augmenté sa participation, il est décidé que la mairie prend en charge, cette année le montant de 25 euros. Le reste du solde est à la charge des parents, soit un montant de 50 euros.

Pour les lycéens, il est décidé d'augmenter la prise en charge à 50 euros. Auparavant, celle-ci était de 35 euros.

**A l'unanimité des membres présents, la nouvelle participation pour les cartes Imagine R est votée.**

## VI. Désignation des représentants un titulaire et un suppléant au Conseil Syndical Intercommunal du Canton de Meaux pour la construction et l'équipement d'un externat Médico-Pédagogique et Médico-Professionnel FROT (SI EMP FROT)

Mme le Maire propose comme titulaire Mme Elodie COMBEAU et comme suppléante Mme Laure MARTIN.

**A l'unanimité des membres présents, les représentants du conseil syndical intercommunal sont votés.**

## VII. Questions Diverses

- Lors de la passation du Maire, il n'y a pas eu de procès-verbal de récolement réglementaire transmis, document assimilable à un inventaire à produire à chaque élection municipale.

Le dernier récolement datant de 2001.

De ce fait, une demande a été faite auprès du CDG77 afin de missionner un archiviste pour l'élaboration d'un devis.

Ce devis a été établi pour 2 journées d'interventions, une première pour une première vague d'élimination et une seconde pour rédiger le procès-verbal de récolement.

Le devis est de 416,00€ la journée, soit 832,00€ pour les deux interventions.

La question a été posée de savoir si la destruction aurait un coût.

- Mme le Maire explique que comme chaque année la désignation des jurés d'assises doit-être effectuée en mairie, par tirage au sort sur les listes électorales.

Pour se faire, se sont proposés Mme Le Maire, M. Antoine COSTA et M. Patrick Mikalef.

- Mme le Maire informe l'ensemble du Conseil municipal qu'un devis a été établi par la société NUGUE, pour l'achat d'une armoire ignifuge pour les registres d'Etat civil dans le bureau du secrétariat.

Le devis s'élève à 5190.96€. L'ensemble du conseil municipal demande qu'un autre devis soit demandé auprès d'un autre fournisseur afin de pouvoir comparer. Il a été demandé aussi de vérifier auprès des fournisseurs, si le poids de ce type de matériel peut-être supporté par le sol du secrétariat.

- Mme le Maire informe l'ensemble du Conseil Municipal qu'une nouvelle distribution de masques et de sacs à déchets verts aura lieu le samedi 20 juin de 9h00 à 12h00 dans la cour de l'école.

La livraison des sacs à déchets verts est prévue le 16 juin. Les sacs seront distribués aux personnes n'ayant pu bénéficier de la première distribution.

Une nouvelle distribution sera programmée pour septembre pour l'ensemble des administrés.

- Mme le Maire informe le Conseil municipal que le recrutement d'une ATSEM va être lancé afin d'avoir quelqu'un pour le mois de septembre.

- Elle informe aussi qu'une dotation va être faite afin d'équiper les agents municipaux d'équipements de protections individuelles (EPI) et de matériels nécessaires pour le bon déroulement de leurs fonctions.

- Mme le Maire souhaite ouvrir devant le Conseil municipal une enveloppe cachetée, laissée par le maire sortant, contenant une somme en liquide de 228.50€ destinée à la FNACA. Après ouverture, il s'avère que le montant comptabilisé est de 234.40€.

Clôture de séance : 21h00

A collection of approximately ten handwritten signatures in black ink, arranged in a loose, overlapping pattern across the lower half of the page. The signatures vary in style, with some being more legible and others being more stylized or scribbled.